

Mesdames, Messieurs, chers Couzanais,

La dernière séance de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), tenue vendredi 18 mars, n'a amené aucune modification du schéma présenté par le préfet de la Loire ; la future carte intercommunale sera donc celle établie en octobre dernier : 7 intercommunalités cohabiteront dans la Loire au 1^{er} janvier 2017 contre 17 à ce jour. Ainsi notre Communauté de Communes du Pays d'Astrée fusionnera avec la Communauté de Communes des Montagnes du Haut-Forez (Noirétable), la Communauté d'Agglomération Loire-Forez (Montbrison) et 14 communes de la Communauté de Communes du Pays de Saint Bonnet Le Château. Ce nouveau périmètre comprendra 88 communes et 106 574 habitants.

Concernant les dossiers communaux, l'aide financière de l'Etat relative à la restauration des enduits intérieurs de l'Eglise accordée en 2012 et valable 3 ans nous a été retirée. Il n'était pas envisageable d'engager ces travaux sans avoir soldé financièrement la tranche de travaux précédente. En effet le Conseil départemental n'a pas encore versé à la commune la subvention attendue pour la réfection des façades achevée en 2014. Aussi le conseil municipal a décidé de renouveler la demande de subvention auprès des services de l'Etat pour cette 3ème et dernière tranche de travaux. Pour mémoire :

- 1ère tranche de travaux (réalisée et soldée) : rénovation des toitures.
- 2ème tranche (réalisée et non soldée) : réfection des façades.
- 3^{ème} et dernière tranche (non réalisée) : restauration des enduits intérieurs.

De nombreux affaissements de chaussées et de trottoirs et de multiples désordres des réseaux d'eaux usées et d'eau potable sur la route de ST Georges nous obligent à programmer le remplacement de la conduite d'eau potable et d'eaux usées et la mise en séparatif du réseau d'assainissement (séparer les eaux usées des eaux pluviales). La commune sera accompagnée par le Bureau d'Etudes Bruyère qui assurera la réalisation des différentes études et la maîtrise d'œuvre. Un programme de voirie est en cours de réalisation (rue du Moulin et Impasse des Glycines) et un prochain débutera très bientôt.

Au même titre que la mairie, l'école ou l'église, le centre culturel demeure un lieu incontournable pour notre communauté villageoise. Centre de vie et d'animation, il permet à toutes les associations du village et aux familles de se réunir lors de leurs manifestations ou fêtes et aussi de célébrer tous les évènements festifs de la vie culturelle du village. Mais aujourd'hui l'ensemble du bâtiment nécessite d'importants travaux d'étanchéité, d'isolation et de mises aux normes (sécurité, accessibilité,...). C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de faire appel à Justine Thevenon et Emmanuel Crémonèse, architectes, afin d'élaborer avec les élus un avant-projet sommaire nécessaire aux demandes de financements. Nous solliciterons l'aide de l'Etat, dans le cadre de fonds exceptionnels pour l'année 2016 d'aide à l'investissement public local.

Nous vous tiendrons, bien évidemment, informés de l'avancement de ces dossiers.

Le maire, Ludovic Buisson.

Tous les comptes-rendus du Conseil Municipal sont disponibles en intégralité en mairie mais aussi sur le site internet de la commune www.sail-sous-couzan.com

Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Conseil municipal du 4 novembre 2015

Une minute de silence a été observée en mémoire de notre collègue et ami Daniel CHARLIN, ancien maire de St-Etienne le Molard.

Programme de voirie 2015

Il est nécessaire de procéder à la réfection de la couche de roulement des voies communales « Chemin de Miolin, Rue des Rives du Lignon, Impasse des Glycines, Chemin des Pins Boulange ». Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis proposé par la SARL SEVAL CHAZELLE TP d'un montant HT de 34 968 €. Les dépenses sont inscrites au budget 2015. Ces travaux de voirie bénéficient d'une subvention d'investissement pour études et travaux du Conseil Départemental.

Tarifs communaux 2016 (idem 2015)

Cimetière - concession de 3 corps	405 €
Cimetière - concession de 6 corps	810 €
Colombarium	960€ les 3 urnes pour 30 ans

Tarifs 2016 de location du centre culturel. A noter qu'une caution de 260€ est réclamée lors de la réservation. Instauration d'un forfait chauffage de 50€.

Location de :	Résidents de Sail	Autres personnes	Associations de Sail : gratuit Puis à partir de la 3ème :
Tout le centre	180 €	260 €	90 €
Salle réunion + hall + cuisine	100 €	150 €	50 €

Réfection des réseaux humides de la route de St-Georges

La réfection des réseaux humides de la Route de St Georges devient nécessaire du fait de la vétusté de ces réseaux et des désagréments occasionnés. Le montant estimatif de l'étude réalisée par le Bureau d'Etudes BRUYERE est de 339 700 € HT. Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau et de l'Etat.

Répartition des contributions aux organismes

La Commission Vie Associative propose au Conseil Municipal d'approuver la subvention de 540€ pour l'association « La Clef ». Le CM approuve.

Cession de terrain au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire

Le SDIS de la Loire a déposé un permis de construire concernant l'extension du Centre d'Incendie et de Secours de la Commune sur la parcelle C 736a. Ces travaux d'extension sont maintenant réalisés. La surface créée représente 96.2m² et s'ajoute aux 158.2m² de bâtiment existant. Les servitudes de passage et de tréfonds pour le passage de tous réseaux au profit de la commune seront inscrites dans l'acte administratif à intervenir. Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la cession de ces parcelles.

Participation aux frais de fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées Elèves en Difficulté (RASED de la circonscription de Montbrison) – antenne de Boën sur Lignon

Le RASED est un service organisé par l'Education Nationale composé d'enseignants spécialisés et de psychologues scolaires qui a pour objectif de favoriser l'adaptation et la réussite de l'enfant à l'école, d'assurer son bien-être et le succès des apprentissages. Le territoire d'intervention couvre 26 communes dont Sail sous Couzan. L'antenne de Boën est hébergée dans les locaux scolaires de Boën. L'Etat prend en charge les dépenses de rémunération des personnels et les frais de déplacement et les communes assurent les dépenses de fonctionnement.

Le conseil municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement du RASED pour l'année 2015-2016 à hauteur de 2 € par élève scolarisé de sa commune de plus de 3 ans ; puis de 1 € par élève scolarisé les années suivantes.

Projet éolien des Monts du Haut Forez

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du projet éolien des Monts du Haut Forez et des différents courriers relatifs aux impacts de la construction de 5 éoliennes au Col de la Loge.

Le Conseil Municipal émet un certain nombre de réserves concernant les risques et les dégâts occasionnés sur les ressources en eaux de nos villages puisque ce projet sera situé à proximité des captages d'eau potable des communes de Boën sur Lignon, Leigneux et Sail sous Couzan. Le Conseil Municipal estime que ce projet de 5 éoliennes industrielles entrainerait beaucoup de dégâts locaux pour une faible production.

Conseil municipal du 7 décembre 2015

Emprunt à court terme auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire : Aide à un besoin ponctuel de Trésorerie

Afin de solder la ligne de trésorerie dont l'échéance est au 31 janvier 2016, un emprunt de 100 000 € sera contracté (adapté aux délais de remboursement des subventions ou TVA) pour une durée de 2 ans au taux fixe de 1.19%.

Transfert en pleine propriété du tènement immobilier de la caserne de sapeurs pompiers

Le SDIS de la Loire a procédé à l'extension du centre d'incendie et de secours. L'extension de la caserne étant aujourd'hui achevée, le Conseil Municipal décide le transfert en pleine propriété du tènement immobilier et de son terrain d'assiette et sa cession à titre gratuit au SDIS de la Loire. Il autorise le Premier Adjoint au Maire, M. François Laurent, à signer l'acte de cession et tous documents s'y rapportant.

Vestiaire du foot

Des travaux de maîtrise de la demande en énergie ont déjà été effectués dans ce bâtiment (installation d'une régulation et remplacement du système de production d'eau sanitaire). M. le Maire propose au Conseil Municipal de terminer ces travaux et de remplacer la chaudière par une chaudière VIESSMANN à condensation. Il propose le devis de la SARL ROBERT pour un montant HT de 19 694.50 €.

Répartition des contributions aux organismes

La Commission Vie Associative propose au Conseil Municipal d'approuver la subvention de 117€ pour l'association «Le club loisirs». Le CM approuve.

Travaux d'aménagements de la route de St-Just

Par délibération du 22/06/2011, le Conseil Municipal avait validé la mise en place d'un COCS avec le Conseil Général, dont les travaux d'aménagement de la RD n°97. Une demande de subvention DETR concernant ces travaux avait déjà été formulée en 2015. La sous-préfecture nous a informé que notre demande d'aide n'a pas été inscrite pour l'année 2015. Le CM décide de renouveler une demande d'aide financière auprès de l'Etat et rappelle l'estimatif des travaux réalisé par le Bureau d'Etudes F2i : 313 272.75 € HT.

Conseil municipal du 15 février 2016

Personnel communal

M. le Maire propose à l'assemblée de renouveler d'un an le contrat Aidé de M^{me} Luserga Marianne pour une durée hebdomadaire de 24H. Le Conseil municipal approuve.

Réfection des réseaux humides de la route de St-Georges

Le Bureau d'Etudes BRUYERE a établi en 2015 l'étude préliminaire et l'esquisse d'intention. Afin d'assister la commune dans les différentes étapes de ce projet (études, marché public, plans,...) le Conseil municipal a retenu le devis du Bureau d'Etudes BRUYERE pour la maîtrise d'œuvre (13 055 € HT) et pour l'étude d'exécution (1 280 € HT).

Restauration église St-André

Avant les travaux de restauration des toitures, d'importantes infiltrations d'eaux avaient fortement dégradés les enduits intérieurs de l'Eglise. Le Conseil Municipal décide de formuler une nouvelle demande de subvention concernant la tranche de travaux intérieurs : Chœur et croisée du transept.

Projet de mutualisation des ouvrages d'assainissement

L'objet de la présente convention est d'établir un groupement de commande entre les communes de Sail sous Couzan, Leigneux, St-Sixte, Boën sur Lignon, Marcoux, Trelins et St-Agathe la bouteresse, et donner délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Boën sur Lignon.

Achat d'une tondeuse autoportée

Notre tondeuse est ancienne (30 ans), ne fonctionne plus, et ne répond plus aux normes de sécurité. M. le Maire propose l'offre de prix de l'Affûtage du Lignon d'un montant de 15 565 € HT pour son remplacement et propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental. Il rappelle que cet achat serait susceptible de recevoir une aide financière, au titre de l'enveloppe de solidarité 2016.

Conseil municipal du 29 mars 2016

budget communal

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Budget 2015	Réalisé 2015	Budget primitif 2016
744 291 €	548 947 €	753 792 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Budget 2015	Réalisé 2015	Budget primitif 2016
744 291 €	754 183 €	753 792 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2015	Réalisé 2015	Budget primitif 2016
872 015 €	392 001 €	533 505 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2015	Réalisé 2015	Budget primitif 2016
872 015 €	596 910 €	533 505 €

budget eau et assainissement

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION :

Budget 2015	Réalisé 2015	Budget primitif 2016
269 556 €	111 118 €	283 977 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION :

Budget 2015	Réalisé 2015	Budget primitif 2016
269 556 €	136 121 €	283 977 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2015	Réalisé 2015	Budget primitif 2016
190 519 €	33 645 €	456 905 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Budget 2015	Réalisé 2015	Budget primitif 2016
190 519 €	34 900 €	456 905 €

CHERS CONCOMMUNAUX

Préoccupée par votre bien-être mental, notre modeste (médiocre : autodérision autogérée) association « is talking to you !!! »

En ces temps austères, individualistes, sombres et guerriers ; plus blancs que rouges (plus froids que chauds, comprends qui veut, comprends qui peut ; Bobby la pointe et du doigt!) ; Le Collectif Psychiatrique Autogéré vous invite à un moment de joie, d'allégresse et de liesse populaire (et non pas populiste).

Et oui, le festival revient !!!

Une fois encore cette 8^{ème} édition sera placée sous le signe du rassemblement. Où chacun(e) à sa place, chacun(e) est acteur(trice), et où toute forme de point de vue peut être considérée dans le respect des valeurs qui font de nous des êtres Humains.

TOUT COMPORTEMENT HAINEUX SERAIT DONC INUTILE! HUMAINS ON A DIT!!!

Et en plus, quelle chance, un festival de rue l'après midi ; avec :

NOUZOT : musique apéritive

Le pays Merveilleux de Panouflot : pestacle magie/jonglage

Cie Char à Foin : pestacle de marionnettes

EYWAH: jonglage un temps festif Maquillage pour petits et grands **Los [K] Sos**: musique digestive

Stands divers et variés...

Et pis y aura ben toujours à ripaille et le petit canon !!!

En espérant vous voir toujours plus nombreux.



Le Club des jeunes

Berges du Lignon

Le chantier de restauration de la ripisylve est maintenant terminé (ripisylve : du latin ripa, « rive » et silva, « forêt » est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau).

L'équipe rivières du SYMILAV a reçu le soutien d'entreprises locales pour abattre et débarder les arbres concernés. L'appui technique d'entreprises extérieures a permis de réaliser les travaux dans des secteurs délicats comme le camping et le parc municipal. Cette opération, inscrite et financée par le contrat de rivière, bénéficie du soutien financier de la Région et de l'Agence de l'Eau.

La zone d'aménagement des berges est située en aval direct du bourg, à proximité du camping, des infrastructures sportives et des logements, ce qui en fait une zone très fréquentée. La mise en sécurité et l'aménagement paysager du site ont donc été largement pris en compte. Ce travail et la végétation apporteront au Lignon une meilleure capacité d'absorption d'éventuels épisodes de crue, la végétalisation permettra de retrouver une ripisylve continue et adaptée.









Evolution de la collecte du tri sélectif



Au cours de l'année 2016 chaque foyer sera équipé d'un bac roulant à couvercle jaune pour la collecte du tri sélectif. Ces bacs sont intégralement financés par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée et seront livrés dans chaque commune.

A ce jour nous ne connaissons pas encore les modalités de retrait.

Les caissettes jaunes actuellement utilisées ne sont plus adaptées aux camions qui collectent : la médecine du travail a constaté des troubles musculo-squelettiques chez les salariés de VEOLIA (le prestataire). De ce fait nous devons faire évoluer nos contenants. La caissette jaune pourra être conservée par chacun.

Pour les particuliers souhaitant réhabiliter leur système d'assainissement non collectif et demander une subvention

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne passe son taux d'intervention à 60% d'un montant maximal rehaussé à 8 500€ pour les mises aux normes des installations présentant un danger sanitaire.

Pour bénéficier de cette aide, l'habitation doit avoir été acquise avant le 1^{er} janvier 2011 et la filière d'assainissement individuelle créée avant le 9 octobre 2009.

Ensuite, il s'agit de constituer le dossier de demande auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le préalable nécessaire est de posséder la disponibilité financière pour payer l'intégralité des travaux car les aides seront versées sur facture acquittée (Subvention de 5100 € pour 8500 €TTC de travaux, 4200€ pour 7000 €TTC de travaux)

Dès à présent, vous pouvez contacter votre technicien du SPANC qui vous aidera à réaliser l'étude à la parcelle, obligatoire pour bénéficier des aides.

Le formulaire de déclaration d'installation d'assainissement est disponible auprès de vos communes ou sur le site www.lignonduforez.fr dans la rubrique SPANC.

Les permanences du SPANC ont lieu du lundi au jeudi de 8H à 12H au 04 77 58 46 86.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Elle a été créée en mars 1922, elle dépend de l'Union Départementale. Le bureau actuel se compose :

- Président : le sergent Franck Dérory
 - Secrétaire : le caporal-chef Christophe Chapot
 - Trésorier : le sapeur Clara Gorand
 - Trésorière adjoint : le caporal Jérôme Goutaland

- Président d'honneur : le lieutenant Georges Vignon

Tous les pompiers et leurs familles en font partie. Les anciens sapeurs sont toujours les bienvenus.

Elle organise plusieurs activités : l'arbre de Noël en février, un pique-nique ou un voyage, le concours de pétanque et la retraite aux flambeaux pour la fête patronale, la Sainte-Barbe le 1^{er} week-end de décembre ainsi que la soupe à l'oignon du 8 décembre au profit du Téléthon, tout en faisant travailler le commerce local.

L'Amicale fonctionne grâce à vos dons lors du passage du calendrier mais aussi grâce aux sponsors locaux.

Elle tient à saluer et remercier pour leur investissement Robert Carton et Jean-Paul Dubien qui ont quitté l'Amicale cette année.



Comité des fêtes

Il enregistre l'arrivée de 2 nouveaux bénévoles : Angélique Mivière et Jean-Claude Gracia. Et le départ de 3 qui y ont œuvré pendant de nombreuses années : François Laurent, André Carreras et Antoine Guiraud.

Le bureau est donc renouvelé avec à la présidence, Thierry Roger, au secrétariat, Angélique Mivière, à la trésorerie Pierre-Louis Gonon et Renaud Guillermin.

Pour le moment les activités restent les mêmes : fête patronale les 9 et 10 juillet, fête du 8 décembre et marche le 11 décembre.

Grâce à la marche 2015, le comité a pu remettre la somme de 1481€ à l'AFM (Téléthon).

Le bureau se réunira pour réfléchir à de nouvelles activités, l'équipe accueillera volontiers les idées nouvelles et les nouveaux adhérents.

Contactez Thierry ROGER, le président au 04 77 24 99 95





Retenez votre soirée!







Des Couzanais et Leigneusiens de 7 à 14 ans seraient honorés de votre présence le 17 juin 2016 au centre culturel afin de vous présenter un spectacle d'après l'œuvre de Victor Hugo :

Les Misérables





Rencontre musicale avec

Thierry ROGER





Né en 1959, d'origine bretonne, marié à Ghislaine, il est le père de 2 enfants. Océane, 15 ans, comme son père aime le chant, Antoine, 11 ans, s'occupe de la sono et des lumières.

Ancien militaire de 1976 à 1996 dans les commandos parachutistes, Thierry vient s'installer à Sail sous Couzan après un grand coup de cœur. Il sera pendant 2 ans l'ambassadeur du tri à la Communauté des Communes du Pays d'Astrée. Il est actuellement président du comité des Fêtes.

Thierry découvre la guitare à 7 ans, plus tard il commence le chant et devient auteur compositeur. A 15 ans il participe à un premier concert sur scène. En mémoire de son père il prend le nom de scène, en breton AR-TRI-MEN, en Français « trois pierres ». Depuis quelques années il codirige la chorale de St Georges en Couzan. Depuis 2 ans, il donne des concerts en solo dans le secteur de Sail, notamment au Caveau de Leigneux.

Amoureux de la Bretagne, il souhaite monter un spectacle en relation avec l'Irlande mais aussi un spectacle pour les enfants.

Comme la musique et le chant, les bruits de la mer et d'un navire redonnent l'envie de lever l'ancre.

Jeu « les écoliers de 1958 »

Aidez-nous à reconnaitre ces jeunes élèves couzanais :



Réponses du jeu précédent «les évènements historiques»: 1D - 2E - 3A - 4B - 5C - 6I - 7H - 8K - 9L - 10F - 11G - 12J

Quelques dates à retenir...

6, 7 et 8 mai	Festival rock (Club des jeunes).
12 et 13 mai	Vente de fleurs (Sou des écoles).
14 mai à 15H	Visite guidée du château de Couzan par la Diana.
6 mai	Tournoi de football de l'Ascension (AS Couzan).
4 juin	Théâtre au centre culturel (La clef).
7 juin 8 juin	Passage du critérium du Dauphiné dans le village (épreuve cycliste internationale)Départ de Boën le lendemain.
17 juin	« Les misérables », spectacle enfant au centre.
19 juin	Journée caritative au stade Aimé Jacquet (AS Couzan).
25 juin	Spectacle au centre culturel (Tout en danse).
26 juin	Brocante au village dès 5H (Comité des fêtes).
9 et 10 juillet	Fête patronale. Distribution des brioches dès 8H30 (Comité des fêtes). Tournoi de pétanque au stade (Amical des pompiers) et feu d'artifice.
Août	Tournoi de pétanque au stade (AS Couzan).

Etat civil

Naissances :GUILLERMIN Loan
BOUYER Violette
SCHARTIER Mayron
GONON Maxine
PENEL NoélineOctobre 2015
Novembre 2015
Janvier 2016
Mars 2016
Mars 2016Décès :PERRIN MichelleOctobre 2015

PERRIN Michelle Octobre 2015 GRAS René Octobre 2015 DUVERT Alexandre Février 2016